

**CARRIERE D'ESTAGEL - ETUDES
FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE POUR LE
DOSSIER D'ETUDE D'IMPACT SUR LE
PROJET D'OUVERTURE D'UNE CARRIERE-
REALISATION D'UNE NOTICE
D'INCIDENCE SUR L'AVIFAUNE**



Cabinet Barbanson Environnement

Maître d'ouvrage – Période

VAILLS S.A. Les Pradels – BP 19 66 162 LE BOULOU

Période : de mars à septembre 2004

Cadre et Objectif des études

L'objet de cette étude a été d'évaluer les impacts sur l'environnement liés à l'ouverture d'une nouvelle carrière. Le site étudié, comprend une ancienne zone de carrière (< à 4 hectares) entouré d'espaces naturels et une voie d'accès de plus d'un kilomètre. La zone étant inscrite dans un site NATURA 2000 (n°FR 9110111 Basses Corbières), le dossier d'étude d'impact a été accompagné d'une notice d'incidence liée à l'ouverture de la carrière.

CBE a donc traité le volet milieu naturel (faune/flore) de l'Etude d'Impact et a également réalisé le dossier d'incidence au regard de la ZPS qui touchait la zone.

Résumé

Deux documents ont été réalisés :

- **le dossier diagnostic environnemental** qui s'intègre à l'étude d'impact classique avec :

- une description de l'état actuel du milieu naturel (flore, petite faune et avifaune) ;
- une analyse des impacts potentiels de la carrière sur l'environnement ;
- une présentation des mesures compensatoires et des propositions d'aménagements envisagés pour limiter ou supprimer ces impacts avec chiffrage.

- **la notice d'incidence sur l'avifaune** d'intérêt patrimonial suite à l'ouverture de la carrière

* **Analyse des impacts sur l'avifaune et mesures préconisées** : La ZPS des Basses Corbières a été spécialement désignée pour la conservation de l'Aigle de Bonelli et des 22 autres espèces classées dans la Directive Oiseaux en Annexe I. Ces espèces à fort intérêt patrimonial nécessitent des efforts de protection tout particuliers ; elles doivent en effet faire l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution. Un tableau résume pour chaque espèce les impacts identifiés. Ceux-ci ont été qualifiés et quantifiés autant que possible. Les mesures préconisées éventuelles ont été synthétisées dans les propositions d'amélioration du site après exploitation.

* **Synthèse des points les plus remarquables** sur ce site : sur toutes les espèces ayant conduit à la désignation de la ZPS des Basses Corbières, seules **trois espèces** subiront un impact moyen voire fort : l'Alouette lulu, le Pipit rousseline, et la Fauvette pitchou. Chacune de ces trois espèces sont bien représentées à l'échelle régionale ; de plus, la réouverture de la carrière n'affectera à chaque fois qu'un effectif très réduit...

Le site présente donc un intérêt particulier à court et moyen terme, mais sur une superficie restreinte. Sans gestion agri-environnementale concrète, le site comme le massif dans son ensemble tendrait à se banaliser par une fermeture progressive des milieux. L'enjeu du projet réside ainsi à compenser la forte perturbation (dérangements et destruction d'habitats) par : une exploitation organisée du site (sectorisation et phases), une

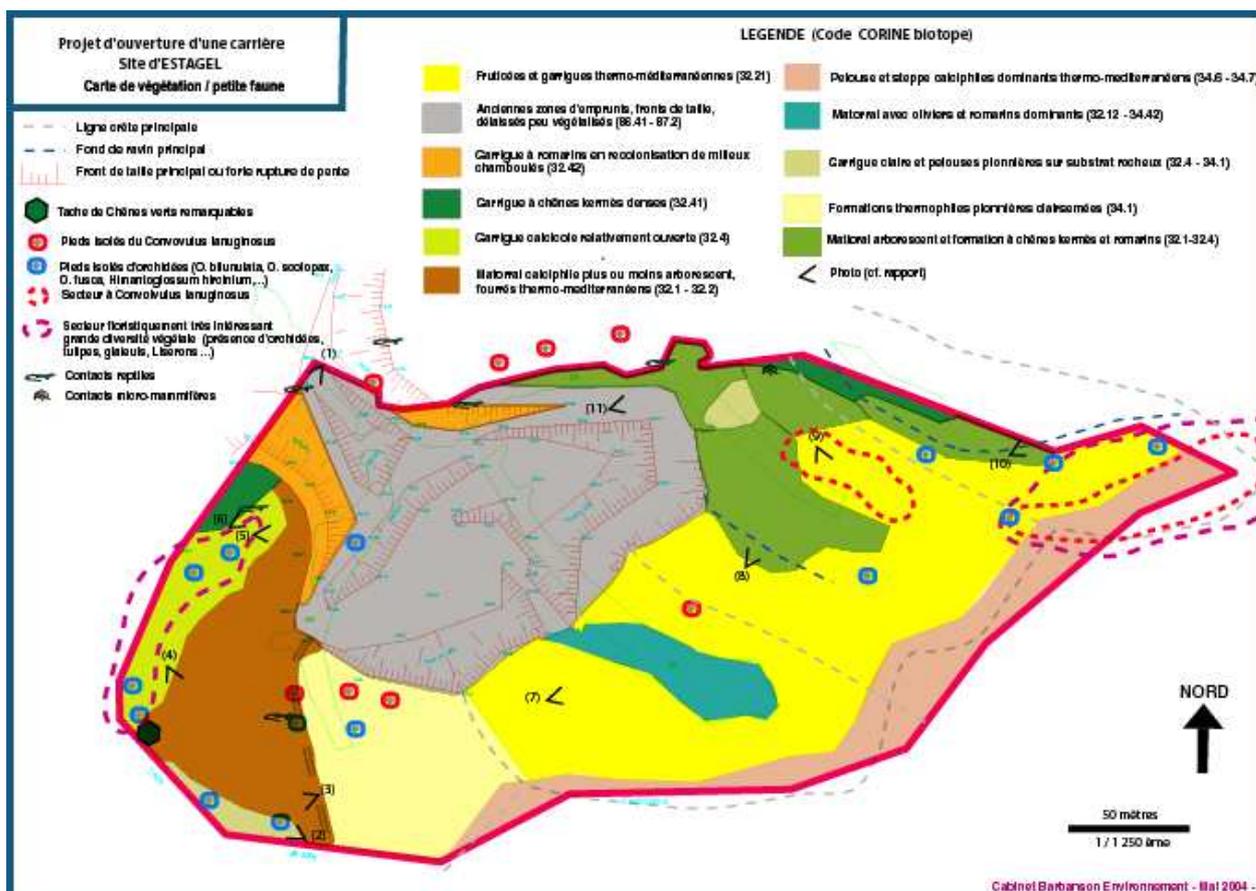
réhabilitation réfléchi et un accompagnement financier des mesures de conservation de milieux ouverts dans le cadre de Natura 2000.

* **Mesures réductrices et compensatoires – chiffrage** : différentes mesures ont pu être proposées dans le cadre de cet aménagement. Elles visent toutes à mettre en valeur le site sur un plan écologique et patrimonial (au dépend d'activités ludiques et d'exploitations économiques).

* **Réalisation de tableaux synthétiques par habitats et par espèces prioritaires** avec analyse des sensibilités, impacts, menaces, mesures et objectifs de gestion proposés et les moyens de mise en œuvre.

Intérêt méthodologique :

- connaissance confirmée des différentes thématiques environnementales dans les projets de carrières calcaires;
- expérience dans l'établissement de diagnostic sur le milieu naturel méditerranéen dans le cadre d'Etude d'Impact et depuis 2006, CBE étudie les chiroptères en plus de tous les autres groupes biologiques ;
- savoir-faire dans l'approche d'aménagement réalisés dans des sites Natura 2000 et plus particulièrement dans des ZPS ; capacité à rédiger des documents d'incidences.
- capacité à l'animation de la concertation pour aboutir à des mesures concrètes de compensation sur des sites à forts enjeux écologiques (relation avec l'opérateur NATURA 2000 dans le cadre de la prise en compte du document d'objectif en cours de réalisation) ;
-



Extrait carte petite faune/flore sur la carrière d'Estagel - CBE Mai 2004 -